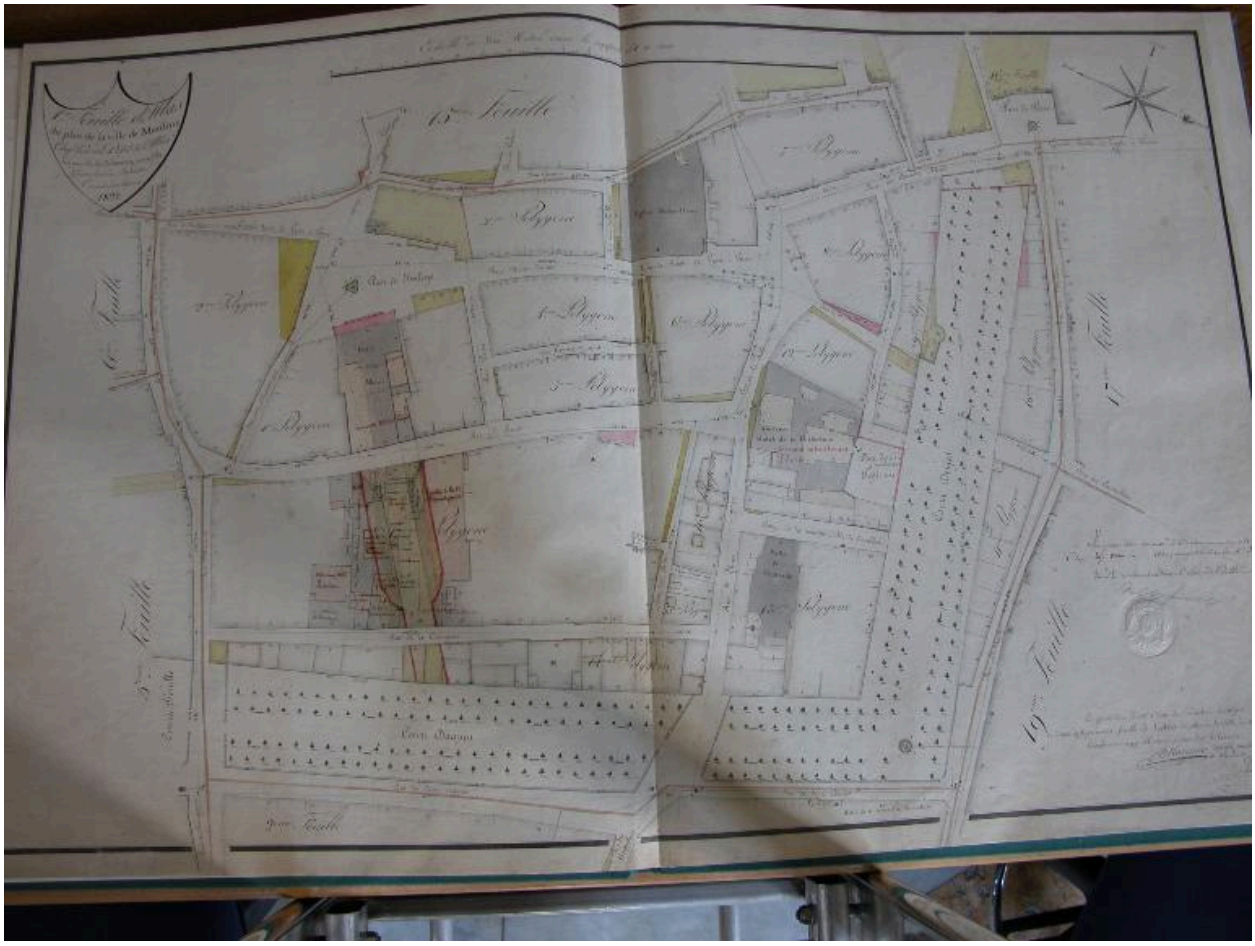

Plan d'alignement de Moulins (Allier). Première feuille : secteur de l'hôtel de ville. Le projet consistait à relier la mairie au cours Daquin par une percée, qui n'a pas été entièrement réalisée. (Photo chercheure).

Référence du document reproduit :

- **Plan d'alignement de Moulins**
  AN. F/1a/2002-238. **Moulins. Plan d'alignement**, atlas : plan général, par [Delacenay ?], père et fils,1822 ; vu et arrêté par le conseil municipal le 1er mai 1828 ; vu pour être annexé à l'ordonnance royale le 29 mai 1830.
  L'atlas commence par : "L'an mil huit cent vingt huit et le 1er mai, nous soussignés membres du conseil municipal et adjoints nommés pour arrêter le projet d 'alignement de la ville de Moulins, après nous être bien pénétrés des instructions ministérielles en exécution de la loi du 16 septembre 1807,
  Les observations de l'architecte voyer entendues :
  avons arrêté et proposé pour l'embellissement de la ville les percements nouveaux qui nous ont paru utiles et faciles à établir, et les rectifications nécessaires aux alignements des rues et places publiques ainsi qu'il suit [...]"
  AN : F/1a/2002-238

IVR83_20110300018NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
Date de prise de vue : 2011
© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation